



COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE DU 4/11/2014

PRESENTS

Enseignantes : Mme Catherine ROSSET (directrice), Mme Chantal THOMAS, Mme Michèle GROC, Mme Virginie DELAFARGUE, Mme Cécile RIVIERE et Mme Laurence PAPAIX

Parents d'élèves élus FCPE : Mme Séverine MAS, Mme Aurore TELLO, Mme Sabrina TECHENE, M. Marc VAN CAMP

CLAE/CLSH : M. Vincent POTIER, directeur des ALAE du groupe scolaire de Pinsaguel

Elus municipaux : M. Jean-Marc CLERC

Excusés : les ATSEM, M. Lucien PEREZ, Mr Claude ALRAN (DDEN), Mr François MERCIER (IEN)

DEROULEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

1) Elections : compte rendu des résultats (43,16% de participation). Une seule liste déposée, quatre sièges obtenus par la FCPE.

2) Rappel des compétences légales du conseil d'école auprès de l'assemblée

3) Règlement intérieur 2014/2015 : voté à l'unanimité par l'association de parents d'élèves et des enseignantes.

4) ALAE/ALSH/TAE :

❖ **ALAE :**

Evocation de gros effectifs dès le matin et surtout le soir (le double par rapport à l'an dernier) gérés par :

- Trois animateurs mobilisés le matin (2 dès 7h15 et 1 à partir de 8h), avec décloisonnement possible selon le nombre d'enfants (une partie, dans le préfabriqué ; une autre dans la salle de motricité),
- Trois animateurs et cinq ATSEM le midi,
- Quatre ATSEM de 16h15 à 16h45,
- Quatre animateurs le soir (1 dès 16h30 et 3 à partir de 16h45), dont le départ est progressif à partir de 18h selon le nombre d'enfants présents. Sous-effectif jusqu'aux vacances de la Toussaint qui va être pallié suite à l'arrivée d'un nouvel animateur.

En moyenne, présence d'environ 28 élèves le matin, 80 élèves entre 12h et 13h50 (répartis sur deux services de cantine), et 44 élèves le soir.

Les projets pédagogiques proposés cette année sont encore très variés : jardinage, lecture notamment avant le temps de sieste et l'ABCD de l'école, nutrition, activités manuelles sur différents thèmes, sports (ballons), passerelles avec l'école élémentaire et participation aux différents autres projets locaux.

❖ **ALSH :**

En moyenne, présence de 25 élèves (dont 20 déjeunent le midi) les mercredis après-midi.

Répartition en 2 groupes (les 3-4 ans et les 5-6ans)

Il n'y a pas d'inscription à faire au préalable pour les mercredis mais les parents peuvent prévenir un à deux jours avant cela peut permettre à l'équipe d'animation de mieux organiser l'accueil des enfants en fonction des effectifs

Pour les vacances de la Toussaint, en moyenne présence de 20 enfants à la journée et 2 en ½ journées.

M POTIER signale la bonne assimilation par les parents des modalités et des dates d'inscription des enfants pour les vacances. Le programme sera affiché prochainement.

❖ **TAE :**

Effectifs depuis le 22 septembre 2014, suite aux nouveaux rythmes scolaires, les TAE sont proposés 3 jours par semaine (lundi, mardi et jeudi). Ils s'articulent autour des 3 ateliers (sur inscription), qui sont fixés trimestriellement et tournants par section :

Atelier Contes : le lundi et le mardi

Atelier Activités Artistiques : le lundi et le mardi

Atelier Eveil Musical : le jeudi

Au 1^{er} trimestre : ateliers du lundi réservés aux Grandes Sections, du mardi aux Moyennes Sections et du jeudi aux Petites Sections. Par la suite, du fait des contraintes hebdomadaires des prestataires, ce sont les enfants qui tourneront sur les créneaux des différentes activités.

Pour 57 demandes de TAE, il n'y avait initialement que 38 places disponibles. Au final, 50 demandes ont été honorées par la division de l'atelier Eveil Musical en 2 groupes (en bénéficiant 1 semaine sur 2) et par l'invitation à inscrire son enfant sur un autre atelier si l'atelier demandé était complet (il sera alors prioritaire sur le choix de l'atelier au prochain trimestre).

A noter que l'Atelier Contes pour les Moyennes Sections, n'ayant pas eu l'effet escompté, a dû être interrompu (manque d'assiduité et de concentration des enfants qui ont besoin de bouger)

Une réflexion est prévue pour le 2^{ème} trimestre, avec l'arrivée d'un nouvel animateur qui pourra venir renforcer l'Atelier Activités Artistiques très demandé.

Pour exemple, un soir sur 50 enfants accueillis : 9 sont en à l'activité Contes, 8 en Arts Plastiques, 33 au CLAE classique(jeux de société, coloriage, poupons, voitures...)

Avec l'hiver qui arrive, les goûters seront pris : pour les classes 1 et 2 dans la classe 1 et, pour les classes 3 et 4, au réfectoire.

5) Projet d'école

Elaboré pour les quatre prochaines années scolaires, il s'articule selon 3 axes :

- Découverte du langage (aide aux difficultés de langage, et apprentissage de la lecture et de l'écriture au travers de contes)
- Découverte du Monde (jardinage, mathématiques, dénombrement par des jeux)
- Devenir Elève (apprentissage, relaxation et concentration)

6) Les travaux

Mise en place du nouvel interphone avec système d'ouverture à distance.

Installation effective du sas de la cantine (qui est déjà très appréciée).

Réparation en cours des lampadaires défectueux.

Les enseignantes remercient la mairie des travaux réalisés dernièrement dont l'installation de rideaux.

Suite au passage du CHS, plusieurs travaux et aménagements devront être effectués (stockage de produits, etc...)

7) Bilan financier :

Changement en cours du gestionnaire chargé du suivi du bilan.

Dépenses supérieures aux recettes pour 180,04€

Solde au 4/11/2014: 975,57 €

Dont dépenses : 664,64€ (OCCE pour 248,64€ et 1^{er} spectacle pour 416€)

Recette de la fête des écoles 619€.

Prochaines recettes : reversement sur l'achat des photos de classes par les parents et dons de parents à la Coopérative Scolaire

Pour information, nous avons demandé le prix d'un spectacle : il coûterait environ 4 euros par enfant.

8) Vie de l'école :

❖ Rythme de l'école :

9h-12h / 14h- 16h15 pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis

9h-12h pour les mercredis

❖ APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Elles se dérouleront les mardis et jeudis de 16h45 à 17h sur 24 semaines (répartition en modules de 4 à 5 séances) proposées aux élèves de moyenne et grande section.

❖ Sorties et spectacles effectués et programmés :

- 7 octobre : spectacle « La Machine à Secrets »
- 18 décembre : spectacle de Noël « Pois de Senteur »
- 3 février : sortie cinéma « la petite taupe » pour les classes 1 et 2
- 2 avril : spectacle par la Compagnie OMNIBUS
- 2 mai : sortie cinéma « Capelito et ses amis » pour les classes 1 et 2
- Sorties pour les classes 3 et 4 à l'étude (sortie au Musée des Abattoirs annulée suite à des changements d'horaires incompatibles au temps scolaire)
- Sortie de fin d'année prévue mais non définie (peut être au Moulin de Nailloux)

❖ Effectifs :

105 enfants inscrits et 2 arrivées prévues prochainement, soit 107 enfants

Classe 1 (26) ⇒ 25 PS (+1)

Classe 2 (27) ⇒ 10 PS +16 MS (+1)

Classe 3 (26) ⇒ 11 MS + 15 GS

Classe 4 (26) ⇒ 11 MS + 15 GS

❖ Sécurité :

Alerte PPMS prévue (confinement) dont la date n'est pas encore connue.

Alerte incendie surprise a eu lieu fin septembre.

A noter : à 16h15, une enseignante se détache pour le temps de sortie dans le hall, ce qui explique le regroupement de 2 classes.

❖ Fête des écoles : date envisagée le Vendredi 26 juin qui doit être confirmée après concertation.

9) Thèmes divers

- ❖ A la demande de la FCPE : Lors de l'appel aux dons, il serait utile de préciser les sommes récoltées et les activités effectuées grâce aux dons des parents à la coopérative scolaire, pour favoriser leurs participations.

❖ Cantine :

- Demande par la FCPE que les enfants mangeant au 2^{ème} service de la cantine (classes 3 et 4) puissent avoir des serviettes ou des bavoirs jetables comme les enfants du 1^{er} service.
- Impossibilité d'avoir plus de temps ou de place pour manger.
- Date de la Commission Menu non connue

❖ Cahiers de liaisons :

- Maintien du dépôt par les enseignantes du cahier de liaison dans le cartable 2 jours par semaine (impossibilité pour les ATSEM déjà fortement sollicitées avec les nouveaux rythmes de scolaires, de mettre ces cahiers quotidiennement dans les cartables)
- Rappel aux parents de bien viser les mots du cahier et de le remettre dans le sac de leur enfant pour faciliter tout échange.
- En l'absence de détention du cahier de liaison, il est possible de transmettre toute information urgente sur un papier libre via le cartable (possible de coller ce dernier dans le cahier si demande mentionnée), via la boîte aux lettres à l'entrée de l'école (en ciblant le destinataire) ou par mail à l'adresse suivante : ce.0311657h@ac-toulouse.fr

❖ Récréations :

- Non utilisation des vélos et trottinettes en début d'année aux récréations suite au temps d'adaptation nécessaire des enfants de petite section pour des raisons de sécurité. Usage désormais possible mais uniquement le matin du fait de la récréation écourtée l'après-midi du fait des nouveaux rythmes scolaires.
- Absence de cloisonnement des enfants lors des récréations contrairement aux ressentis. Du moment qu'une enseignante surveille une zone de la cour, chaque enfant de Moyenne ou Grande Section, peut aller dans cette zone et se mêler ainsi aux élèves des autres classes. La récréation du matin est commune à toutes les classes.
- Les Petites Sections n'ont plus de récréations l'après-midi puisqu'ils sont en sieste.

❖ Accessibilité :

- Système de garde des poussettes mis en place à l'entrée de la maternelle lors des arrivées ou des sorties des élèves facilitant l'accès aux classes majoritairement approuvé.
- Déplacement demandé, des tables du couloir servant à déposer les cahiers de liaison, pour les classes 2 et 3, afin de faciliter la circulation et l'accès aux classes

❖ ATSEM :

- A la demande de la FCPE : rappel par la directrice de l'importance de leur rôle au sein de l'école et auprès des enfants
- Elles réalisent depuis la rentrée 40h/semaine du fait du changement des rythmes scolaires
- Les parents peuvent aborder avec elles tout ce qui concerne l'hygiène et le bien-être des enfants, les questions pédagogiques restant de la compétence unique des enseignantes

❖ RASED :

- Quatre demandes de prise en charge individuelles sont en cours
- La directrice rappelle que toutes les demandes ne sont pas nécessairement honorées après étude de la part du RASED
- Rappel de la diminution nette des moyens humains de ce service d'aide aux élèves en difficulté depuis ces dernières années
- Le RASED reste cependant un interlocuteur privilégié des enseignants pour adapter l'accompagnement scolaire de certains élèves